



CAPL du 30 mars 2009

Affectations suite à la mise en place des SIP

Déclaration des élus du SNADGI-CGT

Avec 3 millions de manifestants en France et 15 000 dans notre département le 19 mars dernier, ce que clament les citoyens est très clair :

- ✓ défense de l'emploi privé et public ;
- ✓ lutte contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales ;
- ✓ ouverture des négociations sociales sur la défense du pouvoir d'achat et la résorption des inégalités ;
- ✓ défense du cadre collectif et solidaire de la protection sociale ;
- ✓ service public de qualité et de proximité.

Force est de constater qu'avec un agent des impôts sur deux en grève dans la continuité de la puissante mobilisation du 29 janvier, le message porté par les collègues du département est tout aussi limpide :

- ✓ arrêt immédiat des suppressions d'emplois ;
- ✓ rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000 par une augmentation conséquente du point d'indice ;
- ✓ amélioration des conditions de travail, notamment par l'arrêt des réformes en cours et par l'abandon des techniques actuelles de management qui ne visent que « le résultat » en occultant totalement la qualité de vie au travail et la qualité d'exécution des missions.

Or, en ce qui vous concerne, que faites-vous pour répondre aux attentes des agents ? La mise en place à la hussarde et dans la précipitation des SIP dans le département, sans tenir compte ni de l'avis des agents, ni de celui des représentants du personnel (CTPD et CHS).

Ainsi, la porte à digicode bloquant l'accès aux étages de l'Hôtel des Impôts de CHATEAU THIERRY vient d'être installée contre l'intérêt des usagers, contre l'avis des agents et sans attendre l'avis du CHS qui ne se réunira que le 3 avril.

Ainsi, alors que vous nous aviez annoncé l'absence de travaux à GUISE lors du CTPD du 11 mars, nous apprenons par les agents que l'espace d'accueil sera réagencé et que l'installation physique de plusieurs collègues sera modifiée.

Ce n'est sûrement pas en agissant de la sorte que les agents auront l'impression d'être entendus. Quant à nous, représentants du personnel, nous savons à quoi nous en tenir sur ce que vous faites de notre « avis » ...

Nous ne siégerons pas aujourd'hui pour avaliser la transformation des trois lettres C-D-I en S-I-P dans l'affectation des agents, comme si cette modification n'était qu'une simple formalité sans incidence ...

Les SIP, c'est à l'évidence encore plus de suppressions d'emplois, plus de charges de travail et de polyvalence sans reconnaissance, et un service public encore dégradé pour les usagers.

C'est une dérégulation absolue quant à la gestion des agents des deux filières, et de moins en moins de garanties pour eux.

Et tout cela dans le flou, l'incertitude et un manque de transparence extrêmement inquiétant et inédit.

Nous ne siégerons pas pour réaffirmer notre totale opposition, tant sur la forme que sur le fond, au séisme que les politiques veulent faire subir à notre administration dans le cadre dogmatique et ravageur de la RGPP.

LAON, le 30 mars 2009.